



PROJET PEDAGOGIQUE

CRECHE « LES COCCINELLES »

Rentrée 2019

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction.....</i>	<i>1</i>
<i>I· La vie au sein de la crèche</i>	<i>1-19</i>
<i>a) L'organisation/équipe :.....</i>	<i>1-2</i>
<i>b) L'adaptation :</i>	<i>3-4</i>
<i>c) L'accueil, les retrouvailles :</i>	<i>4-5</i>
<i>d) Les repas :.....</i>	<i>6-9</i>
<i>e) Le sommeil :.....</i>	<i>9-10</i>
<i>f) Les soins.....</i>	<i>10-11</i>
<i>g) Les jeux et activités.....</i>	<i>12-15</i>
<i>h) Le langage et communication.....</i>	<i>16-17</i>
<i>i) La gestion des émotions et règles de vie.....</i>	<i>18</i>
<i>j) Les sorties.....</i>	<i>19</i>
<i>II· L'accueil des enfants différents.....</i>	<i>20</i>
<i>III· Le lien intergénérationnel.....</i>	<i>21-22</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>23</i>

INTRODUCTION

Le projet pédagogique, c'est tout d'abord un travail de réflexion commune. Il a pour objectif de veiller à ce que chaque enfant soit accueilli dans le respect de son individualité, à favoriser l'éveil et le développement de chacun, en fonction de ses besoins et de ses désirs, par le biais de différentes activités, proposées mais jamais imposées. Le projet est la base de coordination pour l'ensemble des acteurs intervenant au sein de la structure. L'objectif est la cohérence auprès des enfants et des familles. Il précise les orientations pédagogiques, les choix méthodologiques et les actions concrètes mises en œuvre selon les principes et valeurs décrits dans le projet éducatif.

1. La vie au sein de la crèche

A) L'ORGANISATION/EQUIPE :

Les enfants sont répartis en 5 sections et sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire :

- *Une directrice,*
- *Une éducatrice de jeunes enfants,*
- *Des auxiliaires de puériculture,*
- *Des aides maternelles, titulaires du C.A.P petite enfance,*
- *Des agents de service assurant le ménage et les repas*
- *Un médecin référent,*
- *Une infirmière,*
- *Une psychologue référente*

Ce projet pédagogique est porteur des valeurs et des objectifs communs à l'ensemble de l'équipe. Cependant, le fait que la crèche soit divisée en deux sections laisse apparaître des différences dans les pratiques du quotidien.

Nous travaillons en équipe pluridisciplinaire (Educatrice de jeunes enfants, Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture, Personnes titulaires du CAP petite enfance, Agents de service). Nous accueillons régulièrement des stagiaires de différentes formations. Ceci dans le but de transmettre nos savoirs et nos compétences, mais aussi de s'ouvrir aux regards extérieurs.

Les transmissions interprofessionnelles sont très importantes chaque professionnelle peut mener un ou plusieurs projets tout au long de l'année ou pendant une période limitée. Ces projets sont élaborés selon les envies des professionnelles mais surtout par rapport à nos connaissances et nos observations concernant les jeunes enfants.

Tous les mois, nous organisons une réunion d'équipe afin d'échanger sur la démarche Qualité du Groupe. Régulièrement, nous essayons de nous réunir entre professionnelles d'un même groupe ou d'une même section afin d'échanger sur les enfants, sur les activités, sur les projets, sur nos pratiques ou encore sur des questions d'organisation.

La possibilité de participer à des journées de formations selon les demandes individuelles nous permet d'actualiser nos connaissances et de nous ouvrir à d'autres réflexions et/ou de remettre en cause nos pratiques...

B) L'ADAPTATION :

De grandes étapes permettent à l'enfant et aux parents de se préparer à l'entrée en crèche et d'apprendre à se séparer en douceur. Les objectifs du premier rendez-vous et de la « période d'adaptation » sont de faire connaissance mutuellement, de répondre aux besoins de chaque protagoniste afin d'établir un lien de confiance. Il nous semble important que les parents puissent parler de leurs éventuelles angoisses de séparation liées à leur reprise d'activité ou de leurs inquiétudes quant à ce nouveau lieu de vie pour leur enfant. Nous sommes à leur écoute, dans une posture empathique et respectueuse.

Dans un premier temps, la famille est accueillie par la direction, qui leur présente la structure, le règlement de fonctionnement, les projets et le travail de l'équipe. Ensuite, le(s) parent(s) est (sont) invité(s) à revenir avec leur enfant afin de rencontrer la professionnelle qui prendra l'enfant en charge pendant toute la période d'adaptation. Le premier jour, parents, enfant et professionnelle « référente » visitent les locaux. Puis ils prennent le temps d'échanger pour apprendre à se connaître. Au-préalable, l'équipe prévoit un casier, un porte-manteau et un lit au nom de l'enfant.

La « période d'adaptation » se caractérise par des temps de séparation de plus en plus longs entre parents et enfants. Elle a une durée très aléatoire, en fonction des besoins de l'enfant et des disponibilités des familles.

Bien que nous utilisions cette expression pour définir les premiers jours de l'enfant à la crèche, nous considérons que cette période dite d'adaptation n'est en réalité jamais finie. En effet, nous accompagnons l'enfant quotidiennement dans son « adaptation » : en l'aidant à trouver des repères, à se sentir bien, à s'habituer aux rythmes et aux règles de la crèche, etc.

Aussi, l'adaptation est un temps qui est pensé et réfléchi en équipe lorsqu'un enfant change de groupe. Par exemple, nous proposons à un enfant du groupe des bébés de prendre son goûter avec les moyens, puis si tout se passe bien, de prendre son déjeuner, et enfin de changer de lit. C'est l'équipe qui va observer, échanger et décider d'un éventuel passage d'un groupe à un autre.

C) L'ACCUEIL :

Le temps d'accueil est un moment privilégié où la personne accueillante a un rôle majeur dans une relation individualisée avec l'enfant et ses parents. Elle recueille les informations importantes concernant l'enfant et l'aide à bien gérer la séparation. La transition entre l'univers de la maison et celui de la crèche s'effectue par le dialogue. Ce sont durant ces moments-là que les transmissions entre parents et professionnelles sont fondamentales. Elles nous permettent de créer des liens entre la crèche et la maison, et d'accueillir l'enfant au mieux, en suivant ses rythmes de développement.

Un objet appartenant à l'enfant peut être emmené ou laissé à la crèche pour rassurer l'enfant, et garder un lien « symbolique » avec sa mère et/ou son père. Cet objet transitionnel, plus souvent appelé « doudou », est très personnel : peluche, tissu, tee-shirt des parents, couverture, etc. Il reste à disposition de l'enfant à tout moment de la journée, et peut être « rangé » dans les pochettes à doudous.

Le professionnel reste présent, disponible, mais pas intrusif, pour respecter cet instant privilégié. Il peut intervenir, pour faciliter au mieux la séparation.

L'équipe veillera à verbaliser le moment du départ des parents et les émotions de l'enfant quel que soit son âge afin de l'aider à comprendre ce qu'il lui arrive. Les parents ne doivent pas partir sans avoir dit « au revoir ». Le moment de « l'au revoir » signifie que l'on se retrouvera.

Quant aux retrouvailles, c'est également un moment intense pour tout le monde. Parents et enfants ont été séparés et ont vécu des instants de vie chacun de leur côté. Pour l'enfant, il s'agit de quitter ses jeux et ses copains et surtout de s'adapter de nouveau, non plus au départ mais au retour de son parent, ce qui peut prendre du temps. Il est donc nécessaire d'être à l'écoute de ses émotions, de le laisser s'exprimer, de l'accompagner par les mots et de respecter son rythme, sa capacité plus ou moins rapide à retourner vers son parent.

Nous utilisons des feuilles de transmissions pour noter les informations principales et le déroulement de la journée. Cet outil nous sert à faire des points réguliers entre les différentes professionnelles (notamment à l'arrivée et au départ de chaque professionnelle).

D) LES REPAS :



L'alimentation fait partie de l'hygiène de vie. Il est important de privilégier la qualité nutritionnelle et relationnelle des repas quel que soit l'âge des enfants.

Le repas est aussi un instant convivial, qui favorise la socialisation et l'acquisition de l'autonomie. C'est l'occasion pour l'enfant d'un éveil sensoriel

(gout, touché, vu...)

Avant de passer à table les enfants s'initient à se savonner, à se rincer et à s'essuyer les mains.

- *La section des bébés*

Le premier biberon du matin doit être pris à la maison. Pour une question d'organisation et afin de privilégier les échanges parents/enfants/équipe, Il ne pourra pas être donné pendant le temps réservé à l'accueil.

Pendant le temps d'accueil, les heures de repas sont fonction du rythme de l'enfant, échelonnés fonction du biberon ou de la tétée du matin.

L'eau pour la préparation des biberons est fournie par la crèche, les parents apportent le lait propre à leur enfant. La boîte doit être neuve et sera ouverte par l'équipe. Elle sera conservée, une fois ouverte, selon la durée maximale d'ouverture indiquée sur la boîte.

Les mamans qui allaitent et souhaiterai, que leur enfant prenne des biberons de lait maternel, pourront apporter leur lait tiré le matin même de la consommation selon le protocole de transport et de conservation définit par la crèche.

La diversification alimentaire est personnalisée et en accord avec les parents.

L'introduction de nouveaux aliments doit d'abord se faire à la maison et selon la prescription du Médecin Pédiatre.

Pour la prise de biberon, l'adulte s'installe à l'écart du groupe, dans le fauteuil d'allaitement, il se consacre entièrement à l'enfant qui boit son biberon.

Pour la prise d'aliments solides, lorsque l'enfant tient assis seul, il est installé dans un transat ou chaise avec frein à l'entrejambe et tablette amovible pour les plus grands, sinon le repas lui est donné sur les genoux de l'adulte assis.

L'adulte s'occupe d'un seul enfant à la fois.

Nous considérons que l'enfant peut manger de tout sans restriction (sauf pour PAI) à l'âge de 14 mois.

Les repas se prennent dans un espace de la section, délimité par une barrière. Les enfants qui ne mangent pas, restent installés dans l'autre partie de la pièce et sont toujours accompagnés d'un adulte.

- **Les sections de moyens et de grands**

Les enfants prennent pour la plupart, un repas et une collation au fil de leur journée de crèche. Les menus de la journée de crèche sont établis par la nutritionniste de notre fournisseur.

A 11h00 un déjeuner varié et équilibré leur est servi. Pour les plus jeunes l'introduction de la nourriture en morceaux se fait progressivement et en même temps qu'à la maison.

A 15h30 un goûter, composé d'un laitage, d'une compote Bio ou d'un fruit Bio, accompagnés soit de biscuits Bio, soit de tartines.

Afin d'équilibrer alimentation de l'enfant sur l'ensemble de la journée (crèche et maison) les menus sont affichés sur les panneaux d'information à l'intention des parents.

L'organisation du repas en section de moyens :

Le repas à lieu dans la salle de vie de chacune des sections. Deux services sont organisés en fonction de l'heure de prise du petit déjeuner à la maison. Le 1er groupe déjeune vers 10h50 et le second groupe vers 11h20. Deux adultes sont présents pour accompagner les enfants et aider la prise aux repas. Les adultes sont assis à hauteur d'enfants.

Les enfants qui ne déjeunent pas à 10h50 vont jouer dans l'autre espace de vie de l'autre groupe de moyens.

L'organisation du repas en section de grands :

Le repas à lieu dans la salle de vie de chacune des sections.

Après s'être lavé les mains, les enfants choisissent leur place à table. Les plus jeunes des moyens sont installés sur des petites chaises avec frein à l'entrejambe et tablette amovible, pour un meilleur confort.

Afin d'accompagner au mieux les enfants, un adulte est installé à chaque table qui comprend 5 ou 6 enfants.

Il est assis sur un tabouret à roulette, ce qui lui permet de s'approcher au plus près de chaque enfant tout en restant assis. Il est essentiel pour nous de ne pas avoir d'adultes debout qui gravitent autour des tables.

L'équipe veille à ce que le repas soit avant tout un moment de plaisir, elle favorise l'autonomie, dans les gestes moteurs mais également dans la gestion de l'appétit, des goûts... Lorsqu'un enfant ne souhaite pas un aliment, une petite quantité est déposée dans son assiette pour lui laisser la possibilité de goûter.

L'équipe l'incite à goûter mais ne le force pas.

Au fil des mois, et selon les capacités des enfants, le verre bec verseur est remplacé par un verre simple, des fourchettes sont données aux enfants ainsi que de petits couteaux, ils sont sollicités pour se servir eux même, pour débarrasser, ramasser les bavoirs... Après le repas, il leur est distribué un gant de toilette mouillé pour qu'ils se débarbouillent. Nous ne souhaitons pas voir s'installer des conflits autour de l'alimentation. Leurs donner une place trop importante et en parler devant l'enfant

sans l'inclure à la discussion ne fait que les renforcer.

Forcer un enfant à manger ne l'aide pas à y trouver du plaisir.

Les régimes alimentaires particuliers, selon un P·A·I précis, validé par le médecin de la crèche font l'objet d'une attention particulière de la part des équipes lors de la gestion du panier repas.

E) LE SOMMEIL :



Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant, il permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique. Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant, car cela nécessite de se séparer des jouets, des copains, des adultes et de lâcher prise.

Chaque enfant est couché en fonction de son rythme de sommeil, c'est pour cela que nous sommes attentives à l'heure de levé mais aussi aux signes de fatigue que l'enfant peut communiquer (se frotte les yeux, baille, pleure, etc.). Les bébés et les enfants du groupe des moyens sont couchés de manière individuelle. Le change et le déshabillage constituent une forme de rituel avant la sieste : c'est un moment où la relation avec la professionnelle est souvent privilégiée. L'adulte verbalise ce qui se passe, ce qu'il fait ou encore ce que l'enfant semble ressentir afin de le rassurer et de le prévenir.

Pour les plus grands, la sieste est un temps plus collectif (l'heure de coucher se situe aux alentours de 12h-12h30). Les enfants sont invités à aller chercher leur panière pour y déposer leurs vêtements, puis l'adulte leur propose systématiquement d'aller aux toilettes. Ensuite, chacun d'eux va chercher ses objets personnels : tétines, doudous (ces derniers restent en libre accès toute la journée pour assurer à l'enfant une sécurité affective).

La présence de l'adulte lors de l'endormissement des plus grands est rassurante dans ces moments de séparation d'avec le monde extérieur. Aussi le fait que chacun ait un lit avec sa photo affichée au-dessus constitue un repère non négligeable. Bien

que nous ne forçons jamais un enfant à dormir, nous estimons nécessaire qu'il se repose dans un espace calme et avec peu de lumière.

Le levé des enfants se fait de manière échelonnée. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort (sauf cas exceptionnel) car cela fait partie du respect de son rythme et de ses besoins physiologiques

F) LES SOINS :



Les soins sont quotidiens et sont relatifs à la situation de l'enfant. Ils sont réalisés en fonction des besoins de l'enfant, avant et après chaque sieste, et en fonction de l'âge et de la capacité de chaque enfant, nous l'invitons à changer sa couche, aller aux toilettes ou sur le pot, à prendre une couche à l'endroit où est affiché sa photo et son prénom et à se rhabiller.

toilettes ou sur le pot, à prendre une couche à l'endroit où est affiché sa photo et son prénom et à se rhabiller.

Chaque enfant dispose d'une panier pour y mettre ses vêtements et affaires personnelles.

La salle de change est un lieu d'intimité, où l'on crée un climat de confiance. La verbalisation de tous nos gestes et du pourquoi de ces gestes ont pour objectifs de rassurer l'enfant et de le rendre « acteur » des soins. Cela lui permet également de découvrir les différentes parties de son corps.

Si l'enfant doit prendre un traitement à la crèche, nous ne pouvons le lui administrer seulement si nous avons l'ordonnance.

Chaque enfant a une feuille de suivi concernant sa santé. Les professionnelles y notent certaines maladies, les accidents, les opérations et les traitements que l'enfant peut avoir pendant sa vie à la crèche.

Devenir propre

La propreté est une acquisition et non un apprentissage. En effet, il y a une réelle différence entre ces deux termes : on apprend à lire, à compter... mais on acquiert la marche, le langage etc.

La propreté fait partie du développement de l'enfant. Être propre, cela signifie se rendre compte qu'on a besoin de vider sa vessie ou son intestin, et être capable d'attendre pour satisfaire ce besoin.

L'âge de l'acquisition de la propreté est variable d'un enfant à l'autre. Elle dépend de plusieurs facteurs :

- La maturation physiologique : être capable de maîtriser ses sphincters. Les signes physiques sont (entre autres) : L'enfant est capable de monter seul trois marches, il peut marcher seul jusqu'au pot et s'y asseoir seul, sa couche reste sèche deux heures d'affilées.*
- La maturation cognitive : l'enfant est alors capable de comprendre ce que l'adulte attend de lui et il doit être capable d'abandonner certains plaisirs pour d'autres, de renoncer à une situation confortable et rassurante pour une situation inconnue.*
- La maturation affective : C'est-à-dire le désir d'indépendance de l'enfant, son envie de grandir, il s'exprime, il veut faire seul et est fier de ses réussites.*

La période de l'acquisition de la propreté correspond bien souvent à la période dite d'opposition.

L'enfant peut alors utiliser ce sujet comme nouvelle arme et susciter le conflit ! Dans ce cas-là, mieux vaut attendre.

Les professionnelles mettent des mots sur le vécu de l'enfant, elles encouragent, valorisent ses progressions et parlent des petits accidents sans jugement.

L'équipe propose, mais ne force jamais un enfant à aller aux toilettes : il peut y aller quand il le souhaite. Pour savoir si votre enfant est prêt vous trouverez en annexe 1 « l'échelle de la propreté ».

G) LES JEUX ET ACTIVITES :

Maria Montessori explique que jouer est le travail de l'enfant.

Le jeu est indispensable dans la construction de la personnalité. Par le jeu, l'enfant exerce ses fonctions sensorielles et motrices, il a différents enjeux : le plaisir, la construction de l'identité, la libération des tensions, le renforcement de l'estime de Soi et la découverte son environnement intérieur et extérieur.



- **Le jeu libre**

L'équipe met en place différents espaces riches et variés qui permettent à chaque enfant de développer une activité autonome et réfléchie. Il devient acteur de son développement.

Grâce au jeu libre l'enfant crée, imagine, se socialise, il est confronté à des frustrations, à des satisfactions, il apprend à les gérer, à communiquer.

Il peut également décider à certains moments de ne pas jouer et de se laisser aller à la rêverie. C'est tout aussi important que l'action !

Pendant le jeu libre, une présence bienveillante de l'adulte est nécessaire. Il répond aux sollicitations des enfants et joue le rôle de régulateur.

L'adulte reste vigilant, observe, reste à l'écoute, favorise la communication entre les enfants.

Observer : c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres.

Le fruit de ces observations permet :

- *une meilleure connaissance de l'enfant,*
- *de suivre son évolution (acquisitions, stades de développement, place dans le*
-

groupe...), de décoder des demandes,
de prévenir, déceler des dysfonctionnements ou des difficultés.

C'est à partir de ces observations que nous adaptons et affinons les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

Il n'est donc pas rare de nous voir assis par terre sans être dans l'action ou dans le jeu, mais restant disponible et garant de la sécurité affective des enfants.

- **La motricité libre**

La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit.

L'enfant va par lui-même découvrir différentes positions. Pour un bébé ne sachant pas se déplacer, il sera allongé sur le dos ainsi son corps entier étant en contact avec le sol il pourra pressentir chaque geste et sentir chaque membre de son corps bouger.

Un adulte pourra accompagner et stimuler l'enfant avec des jeux pour que l'enfant soit dans l'échange.

L'enfant ne sera posé assis que s'il a acquis cette position par lui-même c'est-à-dire que de la position assise l'enfant est capable de se mouvoir ou de se rallonger par exemple.

Le développement psychomoteur a besoin de stimulations du milieu extérieur pour se réaliser pleinement. Ainsi pour le favoriser :

- *Au quotidien :*
 - *Nous avons pensé un aménagement de l'espace.*
 - *Nous faisons participer l'enfant dans les moments de vie quotidienne (repas, toilette, habillage...)*
 - *Nous proposons des jeux adaptés au niveau de développement de l'enfant -*

Nous mettons en place des activités pour exercer la motricité fine (perles, comptines, jeux de doigts...) et la motricité globale (parcours, jeux pour grimper, relaxation, jeux d'expression corporelle...)

- Une fois par semaine :

Des ateliers motricité sont mis en place pour les sections de grands. Ces ateliers tentent de répondre aux besoins observés chez les enfants et leur permet d'expérimenter librement, à leur rythme et à leur façon, le matériel mis à disposition (trampoline, gros ballons, tunnel, pont, dalles, modules de toutes formes...)

- ***Les activités « encadrées »***

L'équipe « propose et n'impose pas » des activités adaptées, individuelles ou de groupe, elle n'établit pas de planning en avance, pour être au plus près des besoins et des envies des enfants.

L'enfant est libre de refuser de participer ou de simplement observer.

Le jeu dirigé permet à l'enfant de mieux appréhender son environnement, de respecter les consignes, les règles, et le partage dans le groupe. L'enfant est libre d'arrêter l'activité quand il le souhaite et d'essayer un autre atelier quand il y aura de la place.

Différents jeux sont proposés à la crèche, répertoriés selon leurs types :

- jeux d'imitation ou jeux symboliques (dînette, poupées, déguisement...),*
- jeux dits « calmes » (livres, comptines, chansons, marionnettes, massages...),*
- activités manuelles et créatives (peinture, dessin, coloriage, collage...Ici, l'importance n'est pas la production mais bien le plaisir de participer, de faire, de créer.),*
- jeux psychomoteurs (structure avec toboggan et escaliers, structures en mousse, danse, musique...),*
- jeux d'emboîtement ou de construction (puzzle, kapla, duplo, ...),*

- les jeux extérieurs (dans le patio ou le jardin, les enfants peuvent faire du vélo, de la trottinette, jouer dans le bac à sable, etc.),

- les jeux d'éveil (tissus de matières différentes, jeux de coucou/caché, bâtons de pluie, hochets, bouteilles remplies de différentes matières, etc.).

Certains jeux sont toujours proposés, tandis que d'autres sont rangés puis proposés de temps à autre. Au quotidien, le rangement est un moment de transition ritualisé qui permet à l'enfant de se situer dans le temps et dans l'espace. Nous essayons de suivre des thèmes pendant deux mois. Ceux-ci sont décidés en fonction des saisons, des fêtes annuelles, de notre environnement culturel ou de nos idées personnelles.

Les professionnelles adoptent différentes postures lors des jeux ou des activités : la contenance, la bienveillance, l'accompagnement, l'encouragement, la valorisation des compétences, la participation... Pour permettre le jeu, l'enfant doit s'inscrire dans un cadre sécurisant. L'adulte reste à l'écoute, organise, assure la sécurité, rassure, verbalise.

L'enfant prend du plaisir de faire les choses par lui-même. « Aide-moi à faire seul » Maria Montessori

- **Les bébés :**

Les bébés ont leur propre espace dans un environnement approprié et stimulant. Ils sont allongés sur des tapis pour se mouvoir en toute liberté. Ils peuvent passer du dos sur le ventre librement et faire de nouvelles acquisitions motrices selon leur rythme en sécurité.

L'adulte respecte le rythme de ses acquisitions motrices et ne met jamais un enfant dans une posture qu'il n'a pas encore acquise (ex : ne pas mettre assis un enfant qui ne sait pas encore le faire). Son rôle est de l'aider à trouver le moyen d'y parvenir seul, l'aider à prendre conscience de ses accomplissements. L'adulte toujours bienveillant encourage, verbalise les acquisitions et les émotions de l'enfant.

H) LE LANGGAGE, LA COMMUNICATION :

L'enfant apprend en grande partie par l'imitation. Il va donc prendre appui sur le langage de l'adulte et la manière dont il s'exprime pour développer son propre langage.

Nous veillons à respecter une certaine attitude :

- se mettre à la hauteur des enfants
- avoir un langage simple et clair en ce qui concerne des actes du quotidien
- verbaliser autour des différents temps de la journée
- employer une tonalité de voix adaptée à chaque moment de la journée.

Les comptines, les histoires et les chansons se disent, se chantent, se miment. Elles sont un trésor culturel. Un pont entre la famille, la structure, la société, les différentes générations.

Les comptines et les histoires permettent à l'enfant d'être plongé dans le bain du langage. Le vocabulaire et les phrases ne sont pas forcément compris en totalité par l'enfant mais contribuent à l'acquisition de la langue française.

L'équipe considère que ces comptines jouent un rôle fondamental dans la structuration du langage. La gestuelle qui l'accompagne permet de mieux mémoriser et aussi de pouvoir participer dès le plus jeune âge (avant que l'enfant ait la capacité de prononcer ses premiers mots).



Le Visuel est très présent chez le jeune enfant. La communication gestuelle est la base de la communication chez le tout petit, d'où l'intérêt de la mise en place de la communication « signée » en structure petite enfance.

Cette communication gestuelle est associée à la parole avec des signes empruntés à La Langue des Signes Française.

Le principe est d'associer un geste de la langue des signes à un mot, il n'est

qu'un support. Le geste réalisé s'appelle un « signe ». Par exemple chaque fois que nous prononçons le mot « manger » nous allons le signer.

Il s'agit de signer quelques mots clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien du tout petit et non de le noyer dans des phrases entièrement signées.

Les intérêts pour l'enfant sont les suivants :

- Favoriser le développement de la parole
- Exprimer ses sentiments, ses besoins, ses émotions
- Communiquer entre enfants
- Améliorer la confiance en soi
- Eviter ou diminuer les frustrations

Les intérêts pour les parents sont les suivants :

- Privilégier un lien parent/enfant différent
- Communiquer autrement avec son enfant
- Echanger avec les professionnelles

Les intérêts pour l'équipe sont les suivants :

- Communiquer autrement et plus vite avec les enfants
- Comprendre leurs besoins
- Développer l'observation de chaque enfant
- Echanger avec les parents

1) LA GESTION DES ÉMOTIONS ET LES RÈGLES DE VIE :

Le cerveau de l'enfant est immature d'un point de vue émotionnel : il est biologiquement impossible pour lui de gérer ses émotions. L'enfant a besoin de l'adulte pour apprendre à exprimer ses émotions de manières socialement acceptables. Pas question de laisser un enfant seul face à ses émotions. L'adulte écoute les émotions de l'enfant et met des mots sur ce que l'enfant ressent.

Nous utilisons des livres, des photos, des jeux, pour enrichir le vocabulaire des enfants afin de leur donner des « outils » qui leur permettront de mieux comprendre ce qu'ils ressentent.

- **La colère :**

C'est une émotion normale, qui permet à l'enfant d'exprimer sa frustration et de l'accepter. Il est important de comprendre ce qui a mis l'enfant dans un tel état afin de donner un sens à sa colère. L'adulte verbalise : « Je comprends que tu sois en colère, mais je ne suis pas d'accord avec toi »

Nous proposons à l'enfant des « outils » pour d'évacuer sa colère : crier dans la boîte à colère, dessiner sa colère, faire un câlin à Doudou...

Pour autant, l'enfant, quel que soit son âge, a besoin pour s'épanouir de trouver un cadre sécurisant. Ce dernier est impulsé par les limites et les règles établies.

L'enfant doit apprendre à respecter certaines règles. Celles-ci donnent des repères aux enfants et leur donnent une stabilité. Elaborées par l'équipe, les règles doivent être adoptées par tous, ainsi les enfants seront rassurés dans un cadre qui ne change pas en fonction des personnes.

Les limites peuvent être source de frustrations pour l'enfant, cela nécessite donc un accompagnement de l'adulte pour les accepter.

Le respect des espaces, des jeux, et du matériel ainsi que le respect des enfants et des adultes fait partie intégrante de la crèche.

L'objectif des règles et des limites est de préparer l'enfant à la réalité extérieure et de pouvoir vivre ensemble. Tout n'est pas permis, tout n'est pas possible : c'est la base de la socialisation.

J) LES SORTIES :



Les sorties sont possibles à partir du moment où la famille donne son accord et lorsque l'enfant est suffisamment habitué aux professionnelles de la crèche. Nous organisons des sorties à la médiathèque, à la boulangerie, au village, à la ferme, aux parcs, visites des écoles... Elles sont également fonction des différents projets mis en place et développés par les professionnelles de la crèche.

Elles se font soit à pied (ou poussette), soit en Mini-bus. Ces sorties sont faites dans un objectif d'éveil culturel, d'ouverture sur le monde extérieur et de découverte de la nature.

II. L'accueil des enfants différents

L'accueil d'un enfant porteur de handicap doit bien sûr être préparé avec la famille et le médecin de la crèche.



L'élaboration d'un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être demandée par la famille. Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne dans la crèche et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

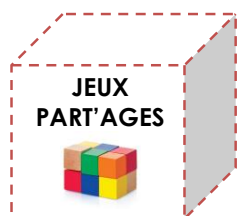
Sont notamment précisées les conditions des prises de repas, interventions médicales, paramédicales ou de soutien, leur fréquence, leur durée, leur contenu, les méthodes et les aménagements souhaités.

Le projet d'accueil individualisé définit les adaptations apportées à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de la collectivité. Il indique notamment les régimes alimentaires, aménagements d'horaires, les dispenses de certaines activités incompatibles avec sa santé et les activités de substitution qui seront proposés. Le projet d'accueil individualisé est mis au point :

- à partir des besoins thérapeutiques précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie, adressée au médecin de la crèche et mis à jour en fonction de l'évolution de la maladie ;*
- en concertation étroite avec le médecin de la crèche. Selon la nature du trouble de santé, il appartient au médecin prescripteur d'adresser au médecin de la crèche, avec l'autorisation des parents :*
 - l'ordonnance qui indique avec précision le médicament qu'il convient d'administrer (nom, doses, horaires) ;*
 - les demandes d'aménagements spécifiques qu'il convient d'apporter dans le cadre de la collectivité ;*
 - la prescription ou non d'un régime alimentaire.*

C'est à partir de ces éléments que le PAI est rédigé avec le médecin. Le protocole d'urgence est joint dans son intégralité au PAI. En dehors du PAI, le projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap au sein de la crèche est le même que pour tous les autres enfants : être attentifs à leurs rythmes, leurs identités, leurs besoins.

III. Le lien intergénérationnel du Groupe Entraide



Le projet intergénérationnel entre le groupe ENTRAIDE et la crèche « les Coccinelles » a pour ambition de favoriser le lien social entre les générations. Ce projet à échelle humaine, basé sur la richesse des échanges, des rencontres, tend à favoriser la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Il s'inscrit dans un projet plus large porté par la structure qui vise à favoriser l'ouverture de la crèche vers le monde.

Différentes orientations ont été définies. Notamment, l'importance de ne pas former de couple personne âgée/enfant laissant à chacun la possibilité d'être libre de ses échanges.

OBJECTIFS :

- Favoriser le lien social
- Répondre aux besoins de chacun par le biais de rencontres : besoin de réassurance, d'estime de soi, de reconnaissance, d'interactions...
- Rompre l'isolement
- Favoriser la transmission de savoirs, savoir-être et savoir-vivre

MODALITES DE FONCTIONNEMENT :

Organiser une rencontre mensuelle des personnes âgées et des enfants sur le lieu de la Crèche.

Dans un premier temps, un atelier en commun est proposé, soit en jeu dit « libre », soit sous la forme d'une activité plus structurée (puzzles, lecture, dessins, pâte à modeler, chansons, motricité...). Cet atelier peut être à l'initiative de l'équipe de la Maison de retraite comme porté par les professionnelles Petite Enfance. Il reste

une proposition et peut être réadapté ou modifié en réactivité des demandes exprimées.

D'autres rencontres sont organisées sur la Crèche ou dans la maison de retraite en fonction des activités prévues : fête des parents, Journée Petite Enfance, goûter partagé...

D'autres se font dans le cadre des sorties de la structure : marché, parc...

MOYENS :

• L'ENTRAIDE mobilise :

- Un mini bus pour les trajets*
- Des rehausseurs pour adapter les chaises sur site*
- Le matériel Petite Enfance*
- Deux professionnelles et un parent*
- Un espace de rencontre (bibliothèque, salle de rencontre)*
- Une animatrice*
- Une ergothérapeute*

PUBLIC CONCERNE :

Tous les enfants de la crèche âgés de 2 à 3 ans. Pour chaque sortie, six enfants maximum.

Le projet est présenté à toutes les personnes âgées valides. Pour chaque rencontre, un groupe de 3 à 4 personnes est formé selon les souhaits émis.

EVOLUTION ET SUIVI DU PROJET :

Le projet peut être réadapté en fonction des observations réalisées. Des rencontres avec l'équipe sont planifiées régulièrement.



CONCLUSION

Nous avons réfléchi puis écrit ce projet pédagogique pour que le multi-accueil « Les coccinelles » soit un établissement sécurisant, bienveillant, bien traitant, et respectueux pour chaque enfant. Nous voulons que le multi-accueil « Les coccinelles » ne soit pas un simple lieu de garde mais un lieu de vie qui s'adapte aux besoins psychomoteurs du jeune enfant au travers de multiples actions éducatives. Ce projet est le garant de notre éthique professionnelle.

La priorité est et restera l'intérêt des enfants

La bientraitance sera le maître mot de toutes nos actions auprès des enfants.